



En outre, les participants ont précisé la façon dont ils perçoivent tout ce qui concerne l'élaboration de la politique étrangère à notre époque :

- nous pénétrons dans une nouvelle ère de « diplomatie à deux volets »; comme il n'est plus correctement équipé pour prendre les rênes dans certaines initiatives, le gouvernement se tourne vers des intervenants extérieurs, comme le secteur privé ou les organisations non gouvernementales, qu'il charge d'assumer ce rôle d'avant-plan;
- le gouvernement doit conclure de nouvelles formes de partenariats s'articulant sur autre chose que la répartition fonctionnelle des tâches (entre les entreprises et les organismes concernés, entre les ONG et les organismes concernés, etc.). Le Canada est un acteur tout à fait unique sur la scène internationale en ce sens qu'il a l'oreille des grandes puissances mais que les autres pays considèrent les Canadiens comme étant des internationalistes engagés qui n'ont de comptes à régler avec personne;
- les Canadiens doivent comprendre que toutes les décisions de politique étrangère sont chargées de valeurs et qu'elles peuvent ne pas être bien accueillies dans d'autres pays. Internet pourrait favoriser une consultation à grande échelle, peu coûteuse et plus personnelle;
- pour parvenir à faire prendre en considération son programme d'action par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, un groupe doit exprimer les enjeux qu'il défend en termes de commerce ou d'échanges internationaux. Le ministère voit les questions de communication à travers le prisme du commerce et des échanges internationaux.

Les participants se sont prononcés en faveur de la formulation d'une stratégie canadienne d'information internationale (ou stratégie de communication) et ont recommandé qu'une telle stratégie avalise et promulgue la diversité, l'inclusion et la créativité populaire dans tous les domaines de la communication publique et de l'expression culturelle. (À cette fin, on a suggéré que le Canada revoit son engagement envers la déclaration sur les communications de l'ONU en tant que droit universel.) Qui plus est, la formulation et la mise en oeuvre d'une stratégie de communication et d'information internationale pourraient bénéficier des expériences positives vécues au Canada, comme les programmes de coopération entre secteur public et secteur privé qui ont porté fruit sur les plans de la recherche et du développement, du développement d'une conscience communautaire à l'échelle locale et des négociations commerciales à l'échelle internationale.

S'agissant de la question de la promotion de la culture canadienne, tous les participants ont soutenu que le gouvernement devrait de nouveau s'engager à faciliter l'expression des valeurs canadiennes. Certains participants se sont montrés critiques envers l'apparente tendance du gouvernement à ne plus vouloir établir de liens entre sa politique commerciale et la promotion de la démocratie et des droits de la personne dans le monde, et ont recommandé que celui-ci établisse effectivement un rapport entre le commerce international et les droits de la personne, notamment en ce qui a trait aux formes démocratiques de la communication.

D'autres ont insisté sur le fait que les programmes de formation et de transfert technologique pourraient être un moyen de faire connaître les valeurs canadiennes à l'étranger. (Un participant, fonctionnaire, a fait remarquer que le gouvernement a adopté de nouvelles mesures en